



Déclaration commune

Gares périurbaines : Points d'appui du développement urbain durable et du réseau ferré

Le constat

Dès la seconde moitié du XX siècle, la desserte ferroviaire perd en France sa position prépondérante dans la structuration du développement urbain au profit de l'infrastructure routière. La période des 30 glorieuses voit en effet la population française accéder de manière très rapide à l'automobile. Les réseaux de tramways urbains et périurbains disparaissent ainsi que de nombreuses lignes de chemins de fer. La ville change de dimension, l'automobile permettant d'éloigner de plus en plus les lieux d'habitat, d'activités, de loisirs et induisant en retour de nouvelles formes urbaines rendant son usage incontournable.

Ce modèle atteint aujourd'hui ses limites. Les trafics automobiles sont de plus en plus intenses saturant les réseaux de voirie, engendrant des problèmes d'accessibilité à des territoires même en périphérie. Les impacts socio-économiques sont lourds pour la collectivité comme pour les entreprises et les ménages : coûts de l'infrastructure, insécurité routière, temps passé dans les transports, coût de l'énergie. Les conséquences sur l'environnement sont également considérables : consommation d'espace agricole ou naturel, pollution atmosphérique, pollution sonore, dérèglement climatique.

Face à ce diagnostic aujourd'hui partagé, il est indispensable de promouvoir un autre modèle de développement urbain, un modèle où le projet d'aménagement permet de créer les conditions d'une mobilité durable grâce à une nouvelle organisation des réseaux de transports.

Les atouts du rail

Dans ce sens, les réseaux ferroviaires, souvent très anciens mais longtemps négligés, sont une chance à saisir pour développer la ville durable de demain.

Favoriser un urbanisme orienté vers le rail est à la portée de nombreuses agglomérations françaises.

Les gares périurbaines, centres de services des territoires périphériques et pôles de densification de l'habitat et des activités, sont au centre de cette approche. Les élus des communes concernées doivent pouvoir entrer dans un processus de contractualisation portant sur la densification autour de la gare et sa desserte, en utilisant au mieux les étoiles ferroviaires existantes. Il s'agit d'encourager l'utilisation des étoiles ferroviaires existantes ou leur réouverture, les emprises foncières étant encore le plus souvent disponibles.

Des exemples à l'étranger

De nombreux territoires, en Europe ont su saisir cette opportunité avec succès. Des politiques efficaces ont été menées en ce sens chez nos voisins, en particulier en Allemagne (Karlsruhe) et en Italie (Naples, Bologne...), comme le démontre le colloque, organisé par le GART, la FNAU et la FNAUT.

Des expériences prometteuses et des projets en France

Plusieurs expériences de ce type sont déjà à l'œuvre en France qu'il s'agisse des « contrats de gares » à Toulouse, Grenoble, Nîmes, de la réutilisation ou de la rénovation de lignes de chemins de fer à Lyon, de la construction de lignes de Tramway dans les villes d'Ile-de-France ou encore de l'ambitieux projet de l'agglomération de Saint-Etienne baptisé « Bahn Ville 2 » et destiné à favoriser le développement d'un urbanisme tourné vers le rail.

Conclusion

Le GART, la FNAU et la FNAUT plaident pour une meilleure prise en compte des réseaux ferroviaires dans la structuration et l'aménagement des zones périurbaines, comme instrument de lutte contre l'étalement urbain. Ils souhaitent ainsi:

- que les documents d'urbanisme (SCoT, PLU) intègrent systématiquement les possibilités de desserte ferroviaire des zones périurbaines, de densification de l'habitat et des activités autour des gares ;
 - que soient créées les conditions d'une exploitation efficace des gares (exploitant, matériel roulant, fréquence des dessertes, tarification, rabattements sur les gares)
 - qu'un modèle de gouvernance transparent des gares soit déterminé, laissant une juste place aux différents acteurs concernés et que soient assurées les conditions de financement du développement et de la rénovation
-